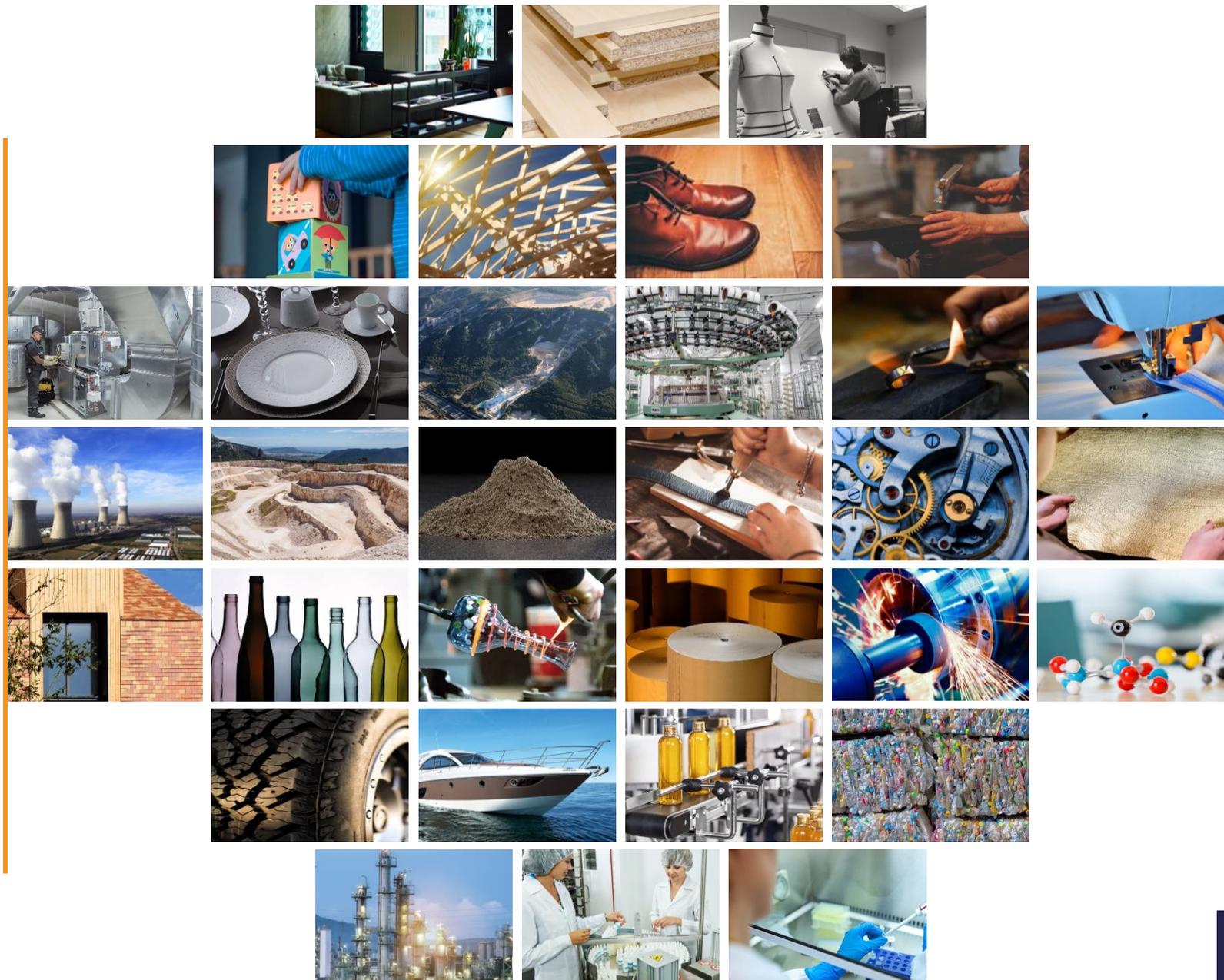




COMPÉTENCES
INDUSTRIES

PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020



LE PANORAMA INTERINDUSTRIEL D'OPCO 2i



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

		Sources :			Sources :
Économique	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille▪ Nombre d'établissements et répartition géographique▪ Chiffre d'affaires	<ul style="list-style-type: none">- INSEE (DADS, ESANE, REE)- DARES- ACOSS	Alternance	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'alternants▪ Répartition des alternants par région▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise	<ul style="list-style-type: none">- Données OPCO 2i
Emploi	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de salariés▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat	<ul style="list-style-type: none">- Table de croisement IDCC/APE- Entretiens avec des experts techniques	Enjeux	<ul style="list-style-type: none">▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins	<ul style="list-style-type: none">- Entretiens avec des experts techniques- Publications



INTERSECTEUR PAPIER CARTON



21 Md€
chiffre d'affaires



1 280
entreprises



63 500
salariés



1 236
alternants



PORTRAIT

Les chiffres clés 2018



21 Md€ chiffre d'affaires

- **19 Md€** en production
- **2 Md€** en distribution



1 280 entreprises

- **960** entreprises de production
- **320** entreprises de distribution

2019



63 500 salariés

- **41%** dans des ETI et GE
- **68%** d'ouvriers

2020



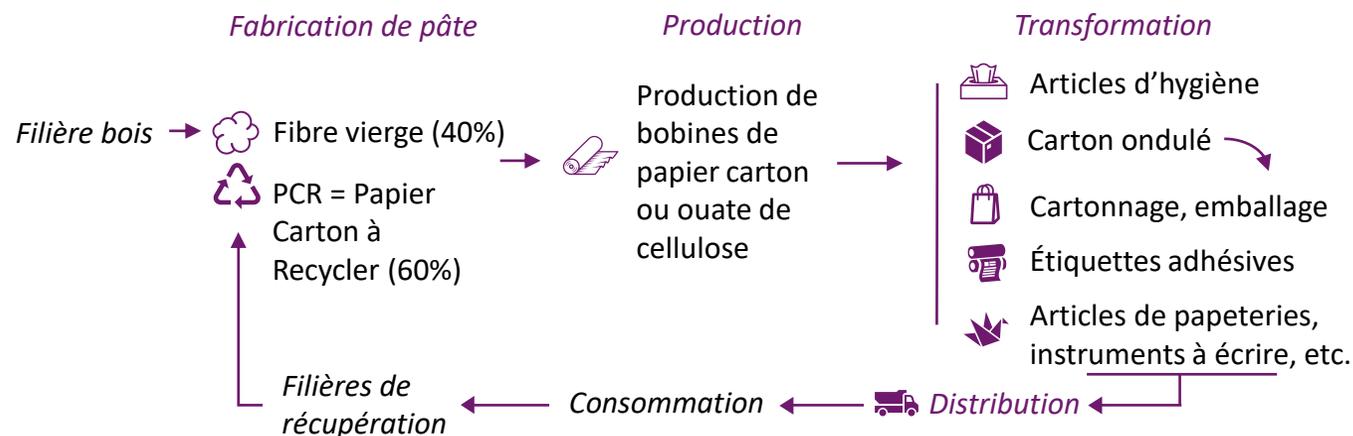
1 236 alternants

- **1 039** apprentis
- **197** contrats de professionnalisation

Les activités et secteurs

L'Intersecteur représente 21 milliards d'euros de chiffre d'affaires (CA). Il est au cœur d'une économie circulaire (matière première biosourcée et renouvelable, produits recyclés et recyclables) et se structure autour de 3 grands profils d'acteurs :

- Les industries de fabrication de pâte à papier, de papier et de carton.
- Les industries de transformation de produits à base de papiers et cartons.
- Les entreprises de distribution des papiers.



Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche de l'intersecteur papier carton sont définis à partir des codes des conventions collectives IDCC 0155, 0489, 0700, 0707, 0715, 0802, 0925, 1492, 1495, 3224, 1689. Les salariés de la branche sont majoritairement dans les entreprises et établissements de la division NAF 17 dont les salariés de la branche représentent en moyenne 80% des effectifs. Afin de dresser un portrait le plus complet possible, il intègre les activités suivantes, à proportion des salariés de la branche qui y sont présents : 46.76Z, 46.45Z (commerce de gros), 58.19Z, 82.92Z (édition et conditionnement). La liste complète des codes APE pris en compte pour le calcul des différents indicateurs de la branche est en annexe.



Les informations clés

La branche comprend **1 280 entreprises** pour **1 460 établissements**. **54%** sont des TPE.

L'industrie papier carton est très **liée à la consommation**, tirée par les secteurs de **l'emballage et de l'hygiène**.

Elle est composée de **88 sites papetiers** en France qui fabriquent le matériau à partir de bois ou de PCR (Papiers Cartons à Recycler).

La répartition des établissements de production et de transformation est très liée aux ressources et à l'activité du territoire.

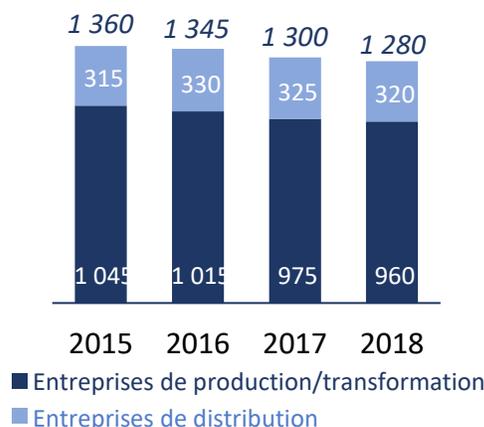
Économie circulaire

En France le **taux de recyclage** du Papier Carton est de **79%**, huit points au-dessus de la moyenne européenne.

Source : COPACEL

1 280 entreprises

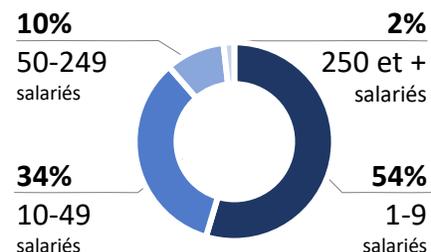
Nombre d'entreprises – REE 2015-18 (1)



Le secteur est en phase de consolidation et de rationalisation. De grands groupes internationaux rachètent des entreprises familiales ou fusionnent. Le nombre d'entreprises et leurs activités sont également très liés à la fluctuation de la consommation.

54% de TPE

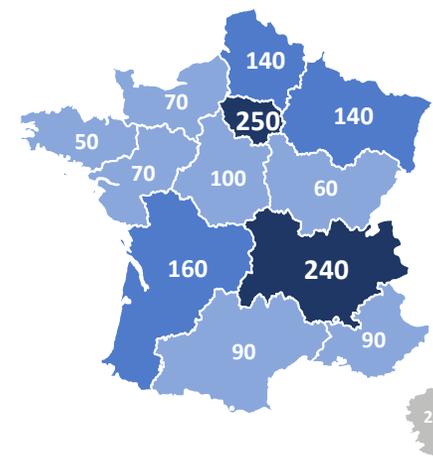
Part des entreprises - REE 2018



La répartition des entreprises par taille dépend beaucoup de leurs activités. Les entreprises de la transformation sont souvent des TPME, alors que l'on retrouve davantage d'ETI et de GE dans la production et la fabrication de pâte.

1 460 établissements

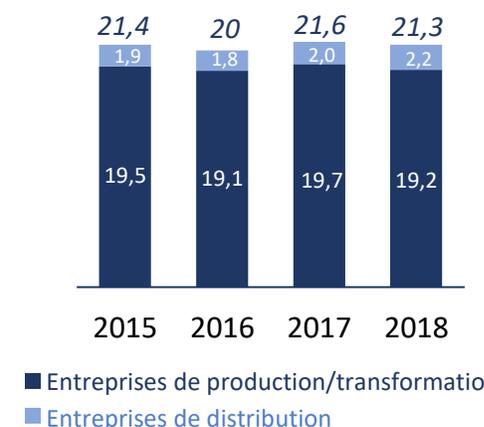
Nombre d'établissements – REE 2018



La répartition régionale est liée à la nature du territoire : la production est proche de l'eau et des forêts, en Grand Est et Nouvelle-Aquitaine par exemple. Quant aux activités de la transformation, elles se concentrent près des bassins industriels tels que AURA et les Hauts-de-France

21 Milliards de CA

CA (Md€) par secteur - Esane



Les investissements sont très importants dans l'industrie papetière. L'effort de R&D du secteur est plus focalisé sur l'amélioration de la productivité et de la compétitivité que sur l'innovation même si certaines nouvelles applications sont prometteuses (papier intelligent ou hydrophobe par exemple).

(1) Détail de la segmentation entreprise de fabrication / entreprises de distribution par code APE en annexe



Les informations clés

3 régions concentrent plus de 40% des salariés de la branche : Nouvelle Aquitaine, Auvergne Rhône Alpes et Grand Est.

Bien que l'Intersecteur Papier Carton compte une majorité de TPE, **les salariés se concentrent majoritairement dans les entreprises de plus de 50 salariés.**

L'Intersecteur Papier Carton se caractérise par une part élevée de salariés dans les métiers de la production et la logistique (**60%**).

63 500 salariés

Nb salariés en milliers – ACOSS

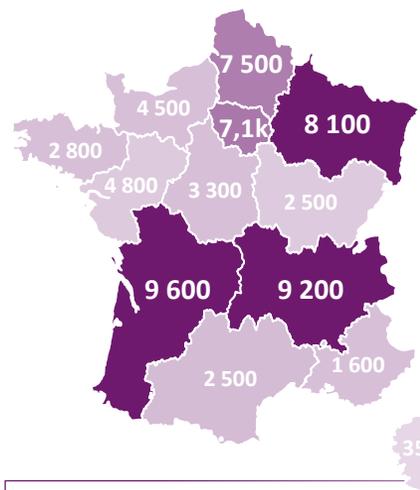


2016 2017 2018 2019

La branche a connu un recul de ses effectifs ces dernières années. Ceux-ci ont en effet diminué de près de 17% entre 2008 et 2016 à un rythme annuel moyen de 2%. Cette tendance baissière continue à s'observer aujourd'hui. Elle est notamment dû à la consolidation du secteur.

43% répartis dans 3 régions

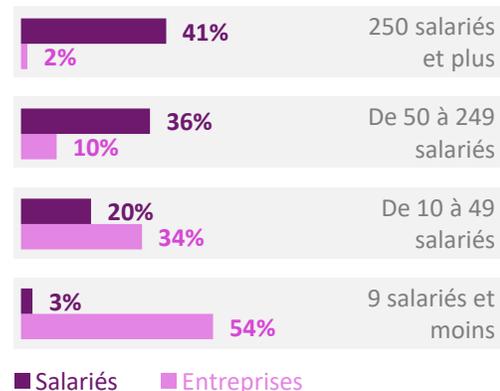
Nb salariés – ACOSS 2019



Les effectifs sont majoritairement regroupés dans trois régions : la Nouvelle-Aquitaine, l'Auvergne-Rhône-Alpes et le Grand Est qui accueillent des entreprises de production et transformation et des papeteries.

Plus de la moitié en PME

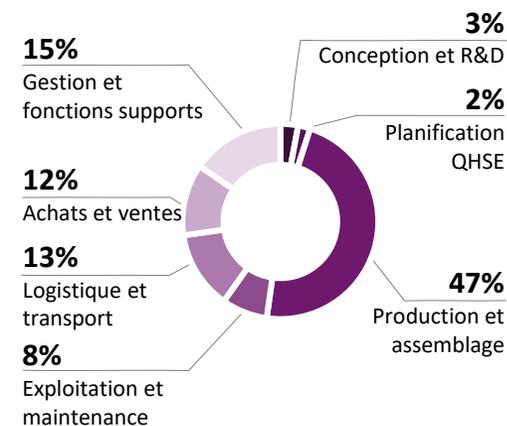
Part des entreprises/salariés – DARES 2017



2% des entreprises dépassent les 250 salariés, celles-ci emploient plus de 40% des salariés de l'Intersecteur Papier Carton. La branche est néanmoins constituée d'une large majorité de PME qui représentent 98% des entreprises et 59% des effectifs.

47% en production

Part des salariés – DADS 2015



Presque la moitié des salariés de l'Intersecteur Papier Carton sont dans les métiers de la production. Cela est notamment dû au fort besoin de main-d'œuvre sur les sites de transformation. La PCS la plus représentée dans le secteur est celle des ouvriers qualifiés des industries lourdes de la fabrication du papier-carton.



Les informations clés

La rétention, le développement et la transmission des compétences sont un enjeu majeur pour les entreprises avec **95% de CDI et 93% de temps plein**.

En 2017, 16% des salariés ont plus de 55 ans dans la branche, ce qui laisse envisager **un départ à la retraite de 12 000 personnes d'ici la fin d'année 2025**.

La branche s'appuie à la fois sur une politique de l'apprentissage et de la certification pour consolider le socle d'emploi et pallier la tension sur le recrutement.

30% de Femmes

Part des salariés par sexe – CPNEF IPC (1)

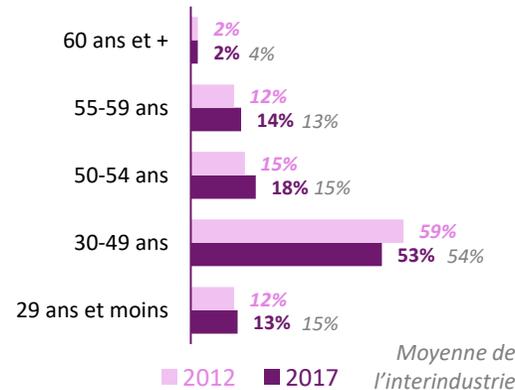


Moyenne de l'interindustrie

La part des femmes dans le Papier Carton est légèrement supérieure à la moyenne de l'interindustrie. Elles sont peu au sein des ouvriers, mais sont davantage représentées dans la conception, les bureaux d'études et le support sur les niveaux-cadres et employé.

16% de plus de 55 ans

Part des salariés par âge – DARES 2017

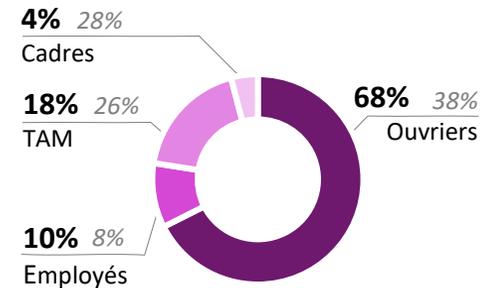


Moyenne de l'interindustrie

L'Intersecteur Papier Carton est, à l'instar du reste de l'industrie, impactée par le vieillissement de sa population de salariés.

68% d'ouvriers

Part des salariés par CSP – DARES 2017

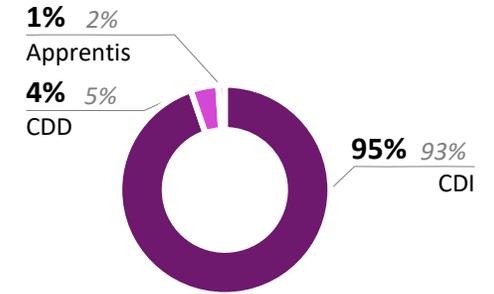


Moyenne de l'interindustrie

La majorité des effectifs de la branche sont des ouvriers (68%). Cette part importante s'explique par la forte proportion de salariés dans les métiers de la maintenance, la logistique et de la production (68% également).

95% de CDI

Part des salariés par contrat – DARES 2017



Moyenne de l'interindustrie

95% des salariés sont en contrat à durée indéterminée, ce qui est 2 points au-dessus de la moyenne interindustrielle. La branche attire de plus en plus d'alternants et le taux de satisfaction des jeunes qui entrent dans cette industrie est de 93% (sondage étude KYU 2020).

(1) Portraits régionaux de l'emploi dans l'IPC. Données basées sur la DADS 2015 et l'ACOSS



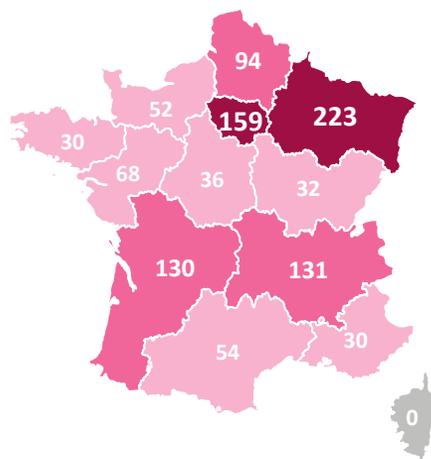
ALTERNANCE

APPRENTISSAGE

1 039 apprentis au 31/12/2020

21% dans le Grand Est

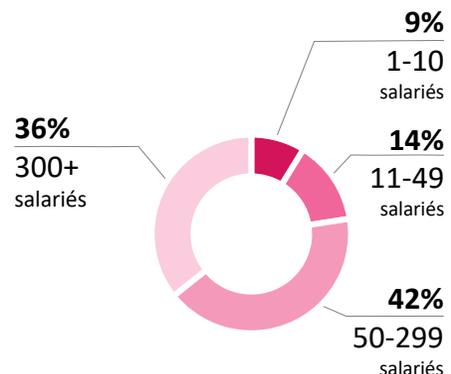
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 16 contrats pour 1 000 salariés.

78% dans les 50 et +

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



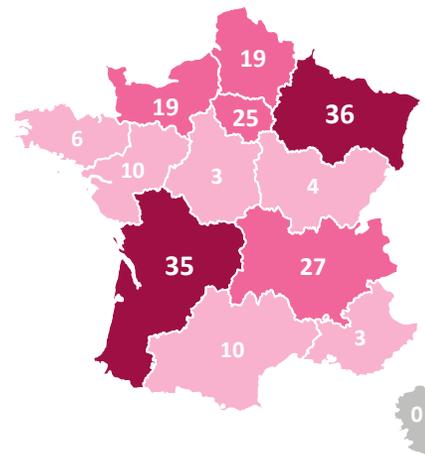
La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 50 à 299 salariés (42%).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

197 contrats au 31/12/2020

35% en Grand Est et Nouvelle Aquitaine

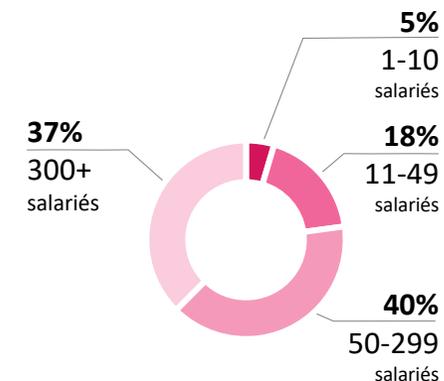
Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 3 contrats pour 1 000 salariés.

77% dans les 50 et +

contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i



La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de 50 à 299 salariés (40%).



ENJEUX

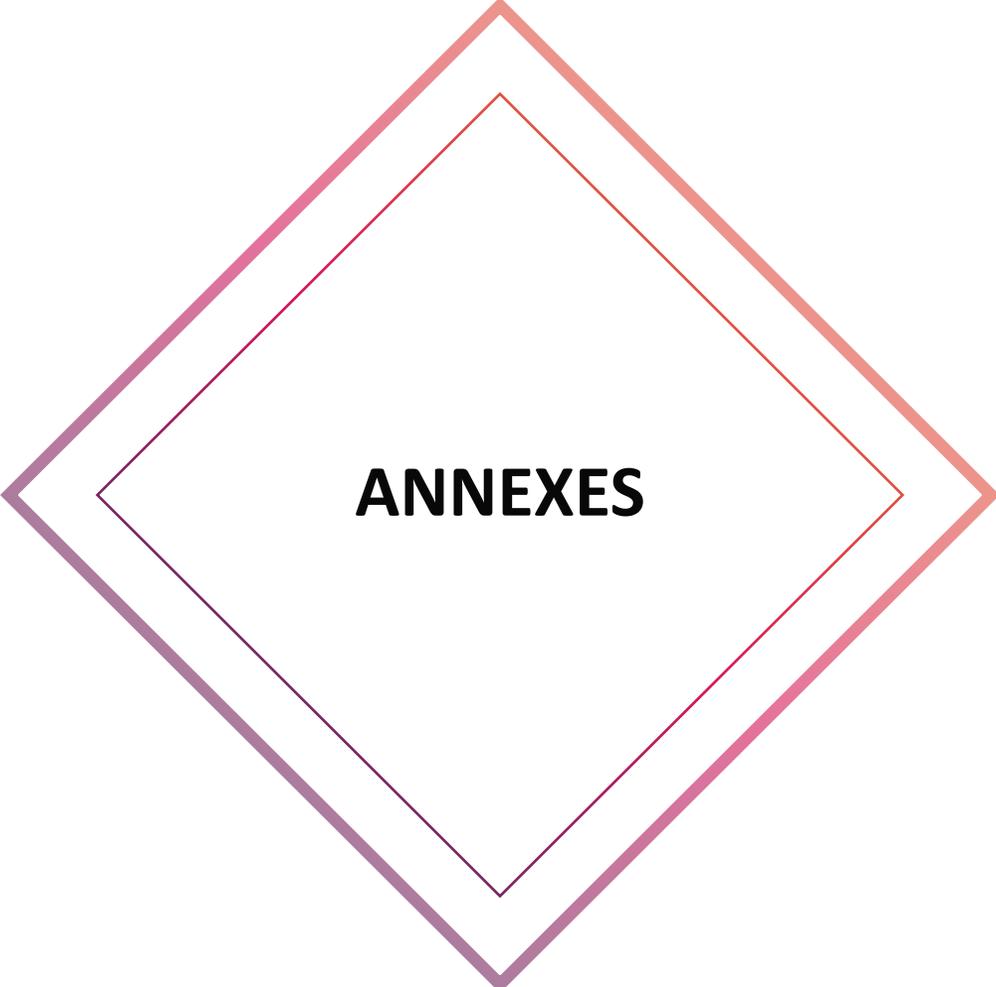
Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche

- 
 - La demande en matière de Papier Carton a fortement évolué ces dernières années. **l'impact du numérique dans nos quotidiens** (e-commerce, fast-food, vente à emporter, etc.) a fait chuté la demande en papiers graphiques et augmenté la demande en packaging liés notamment au e-commerce.
 - La prise de conscience écologique porte aujourd'hui la demande sur les produits finis qui sont une **alternative au plastique** (emballages, sac, articles jetables...). La **hausse du niveau de vie et la crise sanitaire actuelle**, quant à elles, **continuent de soutenir la demande d'articles d'hygiène**.
- 
 - Les entreprises du Papier Carton, bien que déjà matures sur le sujet de **l'économie circulaire**, continuent d'avancer sur la maîtrise de leur **consommation énergétique**, la **qualité des eaux rejetées** et la **valorisation des matières** dans leurs cycles de production. On observe également un usage croissant du **papier recyclé** dans la fabrication au niveau mondial.
- 
 - Les phénomènes de **personnalisation de masse** et la **hausse des exigences clients** impactent également l'Intersecteur, et demandent aux entreprises de travailler sur de **plus petites séries**, mais aussi d'entrer dans une démarche de **co-conception avec leurs clients**.
- 
 - Le développement de **l'IoT**, de **l'intelligence artificielle**, des outils d'analyse **big data**, de la **simulation numérique**, des **plateformes collaboratives**, etc. ouvrent de nouveaux horizons pour améliorer l'efficacité et la productivité de l'outil industriel.

Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche

- 
 - Il existe une réelle **tension en recrutement**, notamment sur les métiers techniques. Les métiers de l'Intersecteur Papier Carton sont très spécifiques et le vivier est relativement faible comparé aux besoins des entreprises. La branche s'est engagée ces dernières années dans une démarche de création de **certifications professionnelles de branche** (CQP et CCP) pour favoriser les mobilités et la montée en compétences des salariés.
 - La **politique de l'apprentissage** menée par la branche s'appuie sur un réseau identifié d'écoles et CFA spécialisés à ses métiers, sur des formations allant du niveau CAP au BAC +5. L'objectif est de doubler les effectifs apprentis d'ici 2025, pour répondre au vieillissement des effectifs, problématique importante pour le secteur qui doit assurer le renouvellement et la transmission des compétences.
- 
 - Les métiers en émergence dans l'Intersecteur sont liés aux grandes évolutions qui impactent l'activité. Les métiers de l'ingénierie de solutions et de la supply chain (concepteur de solutions, planificateur de production, etc.) répondent à la **personnalisation de la demande et la hausse de l'exigence client**. Cette dernière impose également un niveau de contrôle qualité de la matière et du produit grandissant sur les sites.
 - Face à l'automatisation de l'appareil de production, les compétences des conducteurs de lignes et des techniciens de maintenance sont en constante évolution vers plus de technicité et de supervision à distance, mais aussi plus de polyvalence.

- 
 - L'impact de la crise sanitaire a été très hétérogène selon les secteurs (hausse de l'emballage de distribution ou de l'hygiène, baisse des magazines de presse, emballage BtoB). L'Intersecteur Papier Carton a globalement été l'un des moins affectés dans l'industrie, considéré comme essentiel.



ANNEXES

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.



« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAİM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Entreprises

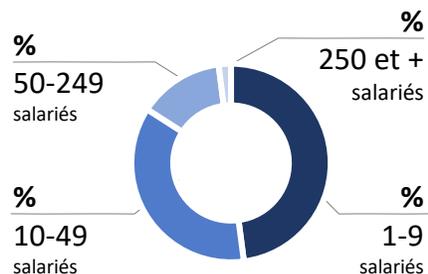
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



2015 2016 2017 2018

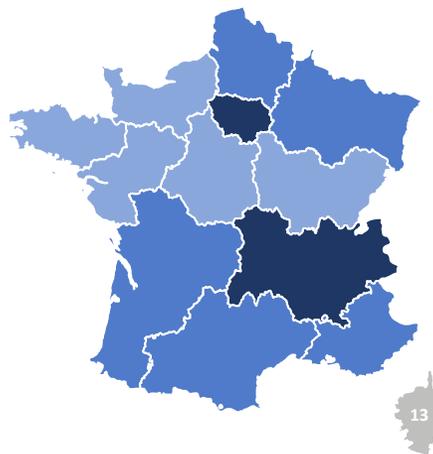
Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018



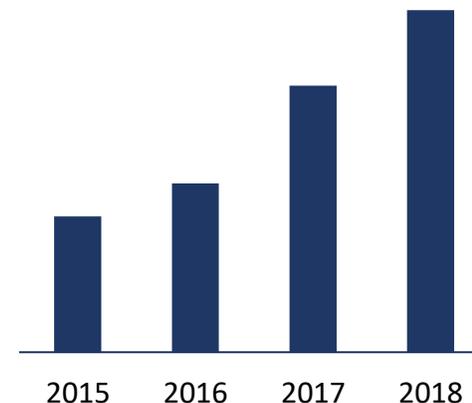
Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018



Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane



3 sources :

- Le [répertoire des entreprises et des établissements \(REE\)](#) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions : pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base [SIRETxDCC](#) de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

2 sources :

- [L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises \(Esane\)](#) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#) pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité et des sources de fédérations sont alors utilisées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

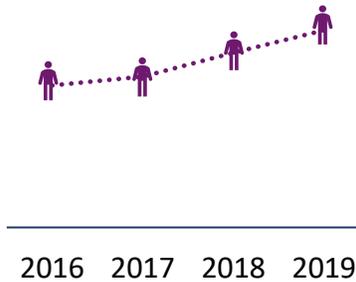


Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

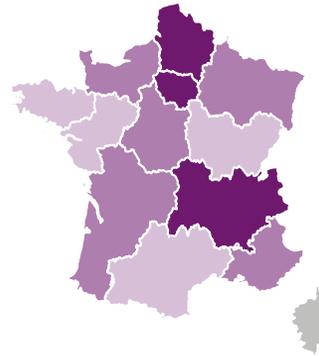
Nombre de salariés

Nb de salariés en milliers - ACOSS



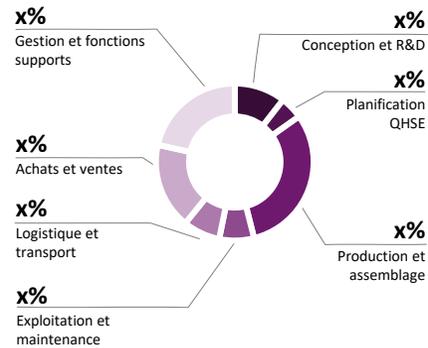
Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019



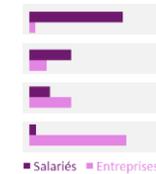
Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015



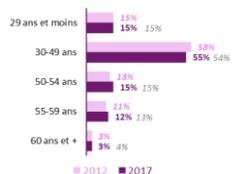
Par taille d'entreprises

#entreprises/salariés – DARES 2017



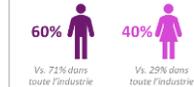
Âge

Part des salariés par âge – DARES 2017



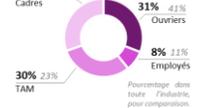
Sexe

Part des salariés par sexe – DARES 2017



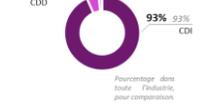
CSP

Part des salariés par CSP – DARES 2017



Contrat

Part des salariés par contrat – DARES 2017



3 sources :

- [Les effectifs salariés de l'Acoss](#) qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- [La table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- [Les portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base ACOSS par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données ACOSS 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

2 sources :

- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

Méthode de calcul : Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.

Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

1 source :

Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

Méthode de calcul : la répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

Exceptions : Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (Chaux, ciment, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

55 rue de Châteaudun
75 009 Paris
08 05 69 03 57
contact@opco2i.fr
www.opco2i.fr

136 Boulevard Haussmann
75 008 Paris
01 56 43 34 33
contact@kyu.fr
www.kyu.fr

